Note explicative:

Projet:
Mettre en conformité d'un appartement :
- Régularisation de la fusion de deux studios
- Aménagement d'un appartement d'une chambre
- Régularisation de la terrasse
- Remplacement de l'ensemble des châssis
- Création d'une nouvelle porte d'entrée

Adresse:
Avenue du Lycée Français n°1 Bte19 1180 Uccle.

Situation existante de droit:
Affectation : Deux studios de 86,30m² + 02 caves privatives 4,70 m²
PRAS : Zones d'habitation
Plan de lotissement du Quartier du Geleytsbeek
Règlement communal d'urbanisme (RCU)
Plan d'archive disponible : Réf 16-25569-1968
Inscrit à l'inventaire légal le 2024-08-19

Situation existante de fait:
Affectation : Appartement de trois chambres de 86,30m² + 01 cave privative 4,70 m²

Infractions constatées par rapport à la situation existante de droit:
1. Fusion de deux studios pour aménager un appartement de trois chambres
2. Création d'une terrasse.
3. Modification de l'aspect des châssis.
4. Création d'une porte d'entrée

Objectif de la demande :
D'une part régulariser les infractions et proposer un nouvel aménagement de l'appartement.

Situation projetée:
Affectation : Appartement d'une chambre de 86,30m² + 01 cave privative 4,70 m²

Motivations du projet :
- L'appartement existant n'est pas conforme aux normes du RRU, notamment en ce qui concerne la surface habitable des pièces de vie
- Dès la construction de l'immeuble, les deux studios ont été réunis sans autorisation d'urbanisme préalable
- L'appartement projeté est conforme aux normes d'urbanisme, PEB et SIAMU.
- La terrasse offre un meilleur confort habitable.
- Repositionnement de la porte d'entrée à son emplacement initial

Bruxelles le 20-07-2026